



COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

NOTE DE SYNTHÈSE

INTRODUCTION

Le Compte Administratif retrace les dépenses et les recettes réellement exécutées au cours de l'année. Il est dressé par le Maire et doit correspondre au Compte de Gestion élaboré par le comptable de la collectivité.

Ce budget contrairement au budget principal est assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée. Il est voté hors taxe. Le compte administratif est donc également présenté et voté hors taxe.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service assainissement.

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	3 277.34	70	Ventes produits fabriqués, prestations de services	8 550.57
014	Atténuation de produits	1 116.00	75	Autres produits de gestion courante	0.80
66	Charges financières	99.32	042	Opérations d'ordres transfert entre sections	5 221.56
67	Charges exceptionnelles	203.70			
042	Opérations d'ordres transfert entre sections	5 882.19			
TOTAL		10 578.55	TOTAL		13 772.93
Solde de l'exercice 2016					3 194.38
			002	Excédent 2015 reporté	1 075.41
Solde cumulé					4 269.79

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2016, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à la somme totale de 10 578.55 €.

Le chapitre 011 (charges à caractère général) comprend les charges relatives à l'entretien et les réparations des stations de traitement, des réseaux et des pompes de relevage : 3 277.34 €

Le chapitre 014 (atténuation de produits) comprend le reversement de produits à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (redevance pour modernisation des réseaux de collecte) : 1 116.00 €

Le chapitre 66 (charges financières) comprend les dépenses relatives aux intérêts d'emprunt : 99.32 €

Le chapitre 67 (charges exceptionnelles) comprend les dépenses relatives à des titres annulés sur les exercices antérieurs : dégrèvement sur des factures d'eau potable accordé par le Syndicat d'eau potable des Allois entraînant un dégrèvement sur la facture d'assainissement calculée sur la base de la consommation d'eau potable : 203.70 €

Le chapitre 042 (opérations d'ordres transfert entre sections) comprend essentiellement les dotations en amortissements (travaux et études). La somme est reportée en recette de la section d'investissement : 5 882 .19 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2016, les recettes de fonctionnement s'élèvent à la somme de 13 772.93 €.

Le chapitre 70 (Produits du service du domaine) retrace les produits générés par la facturation du service (redevance d'assainissement et participation pour raccordement au réseau) : 8 550.57 €

Le chapitre 75 (Autre produits de la gestion courante) permet une régularisation de TVA : 0.80 €

Le chapitre 042 (opérations d'ordre) comprend les dotations en amortissements (subventions). La somme est reportée en dépense de la section d'investissement : 5 221.56 €

RECAPITULATIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Recettes de fonctionnement 2016	13 772.93
Dépenses de fonctionnement 2016	10 578.55
Résultat de fonctionnement 2016	3 194.38
Excédent de fonctionnement reporté 2015	1 075.41
Excédent global de fonctionnement de 2016	4 269.79

SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant
16	Emprunts	3 080.83	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 259.51
23	Immobilisations en cours	898.00	040	Opérations d'ordres transfert entre sections	5 882.19
040	Opérations d'ordres transfert entre sections	5 221.56			
TOTAL		9 200.39	TOTAL		8 141.70
Solde de l'exercice 2016					- 1 058.69
Restes à réaliser de 2016 en 2017		0	Restes à réaliser de 2016 en 2017		0
Solde d'exécution négatif reporté de 2015		2 259.51			
Solde global à financer avec l'excédent de fonctionnement					- 3 318.20

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles regroupent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine du service (études et travaux sur des structures existantes ou en cours de création). Elles comprennent également le remboursement de la dette en capital.

En 2016, le total des dépenses d'investissement s'élève à la somme de 9 200.39 €.

Le chapitre 16 (remboursement de la dette) en capital représente 3 080.83 €.

Le chapitre 23 - (Immobilisation incorporelles) : Achat d'une pompe pour le poste de relevage : 898.00 €

Le chapitre 040 – Opération d'ordre transfert entre sections : 5 221.56 €

Ce chapitre comprend les dotations en amortissements concernant les subventions reçues pour des travaux effectués sur des exercices précédents. La somme est reportée en recette de la section de fonctionnement.

Pas de restes à réaliser en dépenses d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

En 2016, le total des recettes d'investissement s'élève à 8 141.70 €.

Le chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves - L'excédent de fonctionnement capitalisé : 2 259.51 € (autofinancement - couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au CA de l'année 2015).

Le chapitre 040 – Opération d'ordre transfert entre sections - Ce chapitre retrace l'amortissement de dépenses d'investissement effectuées sur les exercices précédents : 5 882.19 €. La somme est reportée en dépense de la section de fonctionnement.

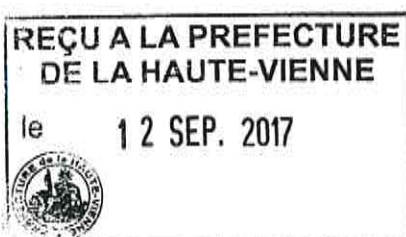
Pas de restes à réaliser en recettes d'investissement

RECAPITULATIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Recettes de d'investissement	8 141.70
Dépenses de d'investissement	9 200.39
Résultat de d'investissement 2016	- 1 058.69
Solde des restes à réaliser	0
Déficit d'investissement antérieur reporté 2015	2 259.51
Résultat d'investissement global 2016	- 3 318.20

Ce déficit de clôture est couvert par l'excédent de la section fonctionnement : 4 269.79 €.

RESULTAT CUMULÉ

RESULTAT CUMULÉ DES 2 SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
FONCTIONNEMENT	10 578.55	14 848.34	4 269.79
INVESTISSEMENT	11 459.90	8 141.70	- 3 318.20
TOTAL CUMULÉ	22 038.45	22 990.04	951.59



Fait à Eybouleuf, le 11 septembre 2017

